



CCAS DE LANVEOC – SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2

Du 1 avril 2025 – DELIBERATION N° 3

Vote du budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mille vingt-cinq, le 1 avril, à dix-sept heures, le Conseil d'administration, légalement convoqué le 28 mars, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Christine LASTENNET.

Etaient présents : Mme Edith ALISIER, Mme Christelle GAOUYER, Mme Christine LASTENNET, Mme Martine LODE, Mme Danièle MENEZ, Mme Michelle ROBVEILLE

Absentes excusées : Mme Patricia GESLAND, Mme Claire LEMEL

Le secrétariat a été assuré par : Mme Christelle GAOUYER

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La Présidente présente succinctement le budget du centre communal d'action sociale 2025 qui se présente comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	38 438,48	38 438,48
Investissement		
Total du Budget	38 438,48	38 438,48

Les membres du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuvent le budget 2025 du centre communal d'action sociale tel qu'il a été présenté.

La secrétaire de séance,
Christelle GAOUYER.

La Présidente,
Christine LASTENNET.

